

**M. DENIS LECLERC :**

2680           Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

2685           Alors, dans quelques minutes, la représentante de l'organisme Spectre de rue.

Rebonjour, alors nous allons recevoir maintenant Émilie Roberge du groupe Spectre de rue. Bonjour.

**Mme ÉMILIE ROBERGE, coordonnatrice, Spectre de rue :**

2690           Bonjour.

**LA PRÉSIDENTE :**

2695           Merci d'être avec nous.

**Mme ÉMILIE ROBERGE :**

2700           Merci à vous.

**LA PRÉSIDENTE :**

On vous écoute.

2705           **Mme ÉMILIE ROBERGE :**

Je me présente, je suis coordonnatrice des équipes de proximité à Spectre de rue. Ça va bientôt faire 15 ans que je travaille dans le milieu de l'itinérance et de la réduction des méfaits,

2710 puis presque trois ans comme coordonnatrice à Spectre de rue. Je vais vous lire mon texte pour ne pas me perdre dans toutes mes idées.

2715 Donc, Spectre de rue, c'est un organisme de réduction des méfaits dans le Centre-Sud où nous offrons des services de consommation sécuritaire, dont un site de consommation supervisée, du travail de rue et de proximité, de l'intervention en lien avec la cohabitation, des plateaux de travail rémunérés à la journée pour les jeunes de 16 à 30 ans, et, en développement, un projet de logement transitoire pour 22 jeunes de 18 à 30 ans.

2720 Via nos actions et nos interventions, nous visons à éduquer et sensibiliser les différentes populations qui fréquentent le quartier sur les réalités et les enjeux vécus par chacune, tout en faisant de la défense de droits, principalement en ce qui concerne les personnes qui utilisent des substances et/ou en situation d'itinérance.

2725 Les enjeux de cohabitation dans Ville-Marie sont complexes et ne concernent pas que les ressources ciblées par la présente consultation. Étant donné que nous travaillons avec des personnes qui consomment des drogues, que nous les accueillons pour qu'elles consomment dans un endroit sécuritaire et que nous défendons leurs droits, nous, en tant qu'organisme, sommes souvent ciblés par des commerçants, des citoyens domiciliés ou autres instances comme étant l'une des sources du problème vécu dans le quartier.

2730 On nous accuse d'attirer les drogués dans le quartier et donc d'être à la base des comportements dits dérangeants puisqu'ils sont souvent associés aux « mauvais itinérants », ceux qui consomment, ceux ne qui veulent pas s'aider ni améliorer leur condition de vie.

2735 Les gens qui dérangent dans l'espace public, du moins ceux de qui on entend parler, ce sont ceux qui ont nulle part où aller. Trop désorganisés pour les hébergements, pour l'hôpital ou pour les différents programmes qui existent. Ou bien ce sont ceux qui essaient de répondre à des besoins de base, besoins d'hygiène, des toilettes, des relations sexuelles, de l'intimité et un besoin de sécurité. Être visible pour éviter les agressions, se construire un abri pour ne pas mourir de froid ou consommer en étant visible pour éviter de mourir seul d'une surdose.

2740 Pourquoi on demande un moratoire sur les démantèlements de campements bien qu'ils ne soient pas abordés dans le cadre de cette consultation? Les campements sont une solution temporaire à un problème complexe. Le manque de places adaptées pour tous et toutes dans les diverses ressources d'hébergement. Le manque de logements réellement abordables et le manque de ressources diversifiées pouvant répondre aux besoins variés des différents individus.

2745 Les personnes en situation d'itinérance ne sont en effet pas un bloc monolithique. Leurs besoins ne sont pas tous les mêmes et les façons d'y répondre ne peuvent pas être basées sur un modèle *one size fits all*.

2750 Les campements répondent à des besoins de sécurité, de stabilité et de communauté. Les démantèlements sont contre-productifs et nuisent à la réinsertion des personnes qui y vivent, en plus de mettre leur sécurité en péril.

2755 Les campements pallient aussi un manque de ressources, d'hébergement et de logement. Quand je parle de ressources adaptées, je veux dire qu'on a besoin de différentes ressources avec différentes approches dans différents quartiers. L'exemple du site de consommation de Spectre de rue le démontre.

2760 Nous, on peut accueillir juste quatre personnes, jusqu'à quatre personnes qui consomment en même temps. C'est une salle de consommation de moyenne envergure qui répond à beaucoup de besoins de personnes qui utilisent des drogues par injection.

2765 Par contre, on est un peu victimes de notre succès et ce n'est pas rare qu'on a une file d'attente de plusieurs personnes. Cette file d'attente et les personnes qui attendent débordent sur le trottoir devant leur organisme en attendant leur tour, ou bien elles vont s'injecter dans des endroits dans les alentours, parce qu'elles sont malades, en sevrage, qu'elles sont prêtes à consommer maintenant pour se sentir mieux. C'est difficile d'attendre plus qu'une heure pour aller consommer puis apaiser cet inconfort. Et ça crée des frustrations dans le voisinage.

2770 Rajouter des places pour avoir plus de places pour la consommation pourrait être une  
solution. Sauf que de devenir trop gros nous empêcherait de rejoindre des personnes qui  
préfèrent un espace plus intime. Alors que s'il y avait d'autres modèles de salles de  
consommation dans le quartier, de différentes tailles, dans différents milieux, pas trop loin –  
parce qu'encore une fois, marcher pendant une heure pour aller dans un autre site de  
2775 consommation supervisée, c'est long quand on est malade et en sevrage. Les débordements  
seraient donc moins concentrés autour d'une ressource en particulier, puis la pression se  
dispenserait dans le quartier.

2780 Les enjeux de cohabitation, ce n'est pas seulement de passer les gens qui dérangent et  
qu'on ne veut pas voir. Le « pas dans ma cour » ne réglera rien et ne bénéficiera à personne.  
Déraciner des personnes de leur quartier, de leur réseau, c'est aussi effriter leur filet social. Ça  
crée aussi d'autres enjeux dans les quartiers où les personnes sont déplacées en créant de la  
pression sur les ressources existantes et en modifiant les dynamiques déjà existantes.

2785 Les enjeux de cohabitation ne se régleront pas avec des mesures répressives comme  
les démantèlements, l'augmentation des effectifs de police ou de sécurité privée ou avec des  
équipes d'intervention mixtes ou de médiation, qui visent à répondre aux besoins des personnes  
domiciliées et des commerçants en premier lieu.

2790 Ces pratiques, souvent violentes, sont aussi contre-productives. La judiciarisation, les  
déplacements, les pertes de repères nuisent à la stabilité des personnes en situation d'itinérance  
et donc à leur démarche visant une amélioration de leur qualité de vie.

2795 Les enjeux de cohabitation ne se régleront pas avec seulement de l'hébergement  
d'urgence et transitoire. On a besoin de plusieurs ressources diversifiées et intégrées au milieu,  
dispersées à travers la ville, qui adressent différents enjeux et répondent à différents besoins.

2800 Il faut aussi faciliter la mise en place de ces services en simplifiant les démarches  
administratives, par exemple. Plusieurs irritants pourraient d'ailleurs être apaisés si on offrait un  
accès à des toilettes ou des douches publiques sans devoir se plier à certains horaires ou

règlements, comme c'est le cas dans les organismes ou dans les points d'accès dit publics, comme les bibliothèques, où, encore une fois, l'accès n'est pas vraiment garanti pour tous.

2805 Plus de sites de consommation supervisée, qui incluent l'injection et l'inhalation, apaiseraient aussi des tensions dues à la consommation en public.

2810 On entend la Ville et ses représentants marteler qu'il est important de respecter la dignité des personnes en situation d'itinérance. Or, les orientations et les actions priorisées démontrent le contraire. Elles contribuent à maintenir les gens dans une situation de grande précarité et à les ancrer dans un mode de vie associé à la rue.

2815 On ne peut pas décider de faire disparaître les gens de l'espace public qui, comme c'est dit, appartient à tous. On doit s'occuper d'eux, leur donner des moyens dignes et réalistes de répondre à leurs besoins d'une façon qui leur convient, sans essayer de cacher le problème ou de mettre un *band-aid* dessus. Rien de tout ça ne donne des résultats concluants à long terme.

2820 Tout ce que je dis ici, ce n'est rien de nouveau. Les organismes communautaires répètent les mêmes choses depuis toujours. On perd du temps et de l'énergie à répéter les mêmes solutions qui n'ont jamais été essayées. Où est-ce qu'il faut le dire pour être réellement entendus pour qu'on décide d'enfin appliquer ces solutions?

2825 On se bat pour financer adéquatement des services qui sauvent des vies. On travaille avec et pour les citoyens logés ou non de Montréal et ça, ça devient du ressort de la Ville. Les personnes en situation d'itinérance ne sont pas des sous-citoyens, elles ne devraient pas dépendre de la soi-disant volonté politique. Elles sont au front d'une panoplie de crises comme la crise des surdoses, la crise du logement, et on tente de les invisibiliser plutôt que de leur demander ce dont elles ont besoin et de leur offrir.

2830 Lorsqu'un bloc appartement passe au feu, des services sont offerts pour éviter que les victimes ne se retrouvent à la rue. Pendant la pandémie, on a vu différentes instances de différents paliers de gouvernements travailler ensemble pour offrir des solutions d'urgence pour

venir en aide à la population. Ça semble vraiment difficile, par contre, de le faire pour aider les personnes en situation d'itinérance qui sont en plein milieu de ces crises.

2835            Quand on parle de cohabitation, on doit penser à tout le monde, pas juste à une catégorie de personnes avant une autre. On doit aussi accepter que tout le monde ne sera pas satisfait à 100 %. C'est difficile de cohabiter, de partager nos espaces et nos vies. Sauf que si on arrive à le faire avec nos voisins ou nos collègues de travail, on devrait être capables de faire avec des personnes qui habitent la rue.

2840            Elles ne disparaîtront pas. Mais on peut se donner les moyens d'offrir des alternatives à ce mode de vie. On peut offrir des possibilités, des choix qui respectent l'agentivité de ces personnes et qui répondent réellement aux besoins des individus et non des instances décisionnelles ou des personnes qui ont les moyens de chialer au chaud. Voilà.

2845

**LA PRÉSIDENTE :**

                  Merci beaucoup, vraiment, madame Roberge. Très clair. Judy, je vois que... une petite question, peut-être?

2850

**Mme JUDY GOLD :**

                  J'ai deux petites questions, mais je commence avec une. La Ville dit que les personnes qui vivent dans les campements, ce que la Ville dit, leur vie est à risque. Ils risquent leur vie. Leur sécurité est en jeu. Et vous dites que défaire les campements met la sécurité des personnes en jeu. Quelle serait votre réponse à la Ville?

2855

**Mme ÉMILIE ROBERGE :**

                  Les campements, c'est une solution qui a été mise en place vraiment par les personnes concernées, avec les moyens qu'elles ont pour se protéger. Donc, ça évite d'être tout seul, comme je disais, aussi, de s'isoler en cas de surdose, de malaise ou d'agression. Ils ne sont pas

2860

seuls. Après, la Ville ramène souvent les enjeux, les risques, les risques d'incendie, pour justifier le fait que c'est dangereux. Sauf que réalistement, il y a des risques d'incendie aussi dans des  
2865 maisons et des blocs appartements. Tout le monde est à risque de passer au feu.

Donc, je trouve que ce n'est pas vraiment un argument valable considérant que les gens... justement, de les pousser à s'isoler, les pousser à se cacher pour exister, en plus de brimer leur dignité, ça les met à risque. Et de tout le temps les démanteler, ça complique la vie  
2870 des intervenants aussi, qui sont les personnes qui les rejoignent et avec qui ils ont créé des liens.

Quand ils démantèlent puis qu'ils jettent les objets, les tentes, les sacs et autres des personnes, ce sont des démarches aussi, avec es cartes d'assurance maladie, par exemple, dedans, ou des papiers ou des objets importants qui sont jetés, puis qui nuisent encore justement  
2875 à la réhabilitation et à la réinsertion des gens dans leur démarche. Donc tu sais, tout ça contribue à les isoler, en plus de les marginaliser, de les précariser encore plus.

**Mme JUDY GOLD :**

D'accord. Comme j'ai dit tout à l'heure, je vais répéter. Au mois de janvier, lors des audiences, à la question pourquoi les sites de consommation ne sont pas inclus dans le mandat octroyé à cette commission, la Ville a répondu que ces sites de consommation supervisée appartiennent au réseau de santé pour lesquelles la Ville n'a aucun champ de compétences.  
2880

La question posée était : pourquoi la Ville a décidé de ne pas consulter la population sur l'enjeu de la cohabitation aux abords de cette consommation. Et la réponse est la réponse qu'on vient de vous donner. Est-ce que vous avez une recommandation à faire à la Ville à cet égard?  
2885

En ce moment, ce n'est pas inclus dans notre mandat.  
2890

**Mme ÉMILIE ROBERGE :**

2895

Oui, en effet. Bien, je pense que les sites de consommation supervisée, et là, je vais parler pour Spectre de rue, parce que c'est lui que je connais, bien sûr, mais on est ciblés, comme je disais, vraiment, par les critiques adressées en lien avec la cohabitation puis les enjeux qui existent dans le quartier en ce moment.

2900

Donc, déjà, je pense qu'on a quand même un gros rôle à jouer vu qu'on accueille aussi des populations qui sont peut-être plus désaffiliées parce qu'en état de consommation possible, donc ça, c'est des enjeux.

2905

Après, ces personnes-là... Je pense que ça fait partie, oui, de la cohabitation, puis de comprendre aussi la pertinence de ces services-là. Parce que nous, tout le monde qu'on reçoit dans notre organisme, dans notre site de consommation supervisée, malgré qu'on ait juste quatre places, c'est quand même toutes des injections qui n'ont pas lieu dans des lieux publics. Puis on s'entend que la consommation en public, c'est un des enjeux qui ressort beaucoup dans les critiques adressées par rapport à ce qui se passe.

2910

Donc, je pense qu'il faut tenir compte de tous les types de population qui occupent les espaces publics, mais aussi toutes les pistes de solutions. Puis l'hébergement, ce n'est pas la seule solution. Les sites de consommation supervisée font partie de la solution pour une meilleure cohabitation.

2915

**Mme JUDY GOLD :**

Merci.

2920

**LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que vous avez l'impression que pour la santé publique, il y a un désir de freiner l'implantation de sites d'injection supervisée, ou au contraire?

2925 **Mme ÉMILIE ROBERGE :**

Je ne pense pas qu'il y a un désir de freiner, je pense que ce n'est pas nécessairement simple. Puis là, je ne vais pas m'avancer vraiment les raisons exactes, mais je sais que c'est beaucoup de protocoles, de procédures à mettre en place pour avoir de nouveaux services, par exemple avoir accès à l'inhalation. Nous, on a juste de l'injection, en ce moment, les gens ne peuvent pas inhaler. C'est compliqué. Je pense que ce sont toutes des choses qui pourraient être facilitées pour offrir des services plus rapidement, que ça débloque plus vite, puis faciliter, probablement, aussi, l'acceptation sociale à travers ça.

2935 **LA PRÉSIDENTE :**

On a entendu parler d'une ressource qui avait une unité mobile qui allait se mettre en place, puis qui disait : « on pense que ça peut atténuer les enjeux de cohabitation ». On se dirige, et c'est connu, notre parcours. Vous êtes sensibilisés à ça, et c'est une bonne idée?

2940

**Mme ÉMILIE ROBERGE :**

Oui, oui, ce sont des partenaires avec qui on travaille aussi. Si on parle bien de l'Anonyme, effectivement.

2945

**LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que vous, vous ne pouvez pas... On a visité vos installations, vous ne pouvez pas agrandir. Pourriez-vous avoir une unité mobile en plus?

2950

**Mme ÉMILIE ROBERGE :**

2955

Possiblement. Ce n'est pas dans nos projets. Les unités mobiles, ça répond à certains besoins. Nous, on répond à d'autres besoins aussi en ayant une stabilité, mais c'est complémentaire.

**LA PRÉSIDENTE :**

2960 Et par jour. Vous avez quatre *box* pour recevoir des gens, ça veut dire qu'il y a.... Une journée normale ou bien affluente, là, il y a combien de gens qui vont passer chez vous qui ne s'injecteront pas dehors?

**Mme ÉMILIE ROBERGE :**

2965 Là, c'est dur à dire, parce qu'on a changé nos heures d'ouverture. On est pendant les mesures hivernales, donc pendant la période hivernale, on est ouverts 12 heures par jour, plutôt que 7 ou 8 avant. Mais, c'est au moins... de mémoire, entre 40 et 60 injections qui se font entre nos murs, et là, probablement plus, vu qu'on est ouverts plus longtemps.

**LA PRÉSIDENTE :**

2970 Et vous êtes ouverts plus longtemps parce que vous faites un petit peu halte douceur en même temps?

**Mme ÉMILIE ROBERGE :**

2975 Exactement, ça fait un lieu pour les personnes qui consomment activement, ou en état de consommation, aussi, où ils peuvent consommer à l'intérieur de façon sécuritaire pendant l'hiver.

**LA PRÉSIDENTE :**

2980 O.K., merci. Denis?

**M. DENIS LECLERC :**

2985 Oui, merci. Oui, trois minutes. Donc, je reviens un petit peu sur la question des campements parce que comme plusieurs autres intervenants, vous avez souligné... en tout cas,

souhaité l'arrêt ou un moratoire sur les démantèlements. Et beaucoup, ce qu'on entend, c'est... parce qu'on met les gens dehors de dehors, dans le fond, parce qu'il n'y a pas d'alternative et tout ça. Donc, ça, on comprend très, très bien, évidemment, cette logique-là.

2990

Bon, je n'avais pas de mémoire, mais est-ce que j'ai bien compris que vous, vous allez aussi dans un autre sens, dans le sens de dire : même s'il y avait bien des ressources, c'est aussi un droit de choisir ce mode-là? Est-ce que vous pourriez élaborer? Parce que jusqu'à maintenant, on l'a simplement amené, ou principalement amené comme étant... bien, puisqu'il n'y a pas d'alternative, donc, il faut au moins maintenir ça. Là, vous allez un petit peu plus loin, il me semble.

2995

**Mme ÉMILIE ROBERGE :**

Oui, en fait, je pense que j'étends l'idée d'alternative en ce moment. Effectivement, il manque de place dans les refuges, sauf que les refuges, les ressources qui existent actuellement, ne répondent pas aux besoins de tout le monde. Donc, je pense qu'il faut aller voir plus loin que ça et que l'idée, ce n'est pas juste de créer d'autres refuges d'urgence qui excluent tout un pan de la population qui est en situation d'itinérance à cause de règlements, à cause de comment ça se passe, à cause des conditions, aussi. Les conditions de vie dans les refuges ne sont pas évidentes.

3000

3005

Donc, il y a des gens qui ne se sentent pas en sécurité, des gens qui ne peuvent pas consommer, des gens qui ne peuvent pas être en état de consommation, des couples, des gens avec des animaux, tout ça, sont généralement exclus de ces ressources-là. Donc, déjà, ça ne répond pas à leurs besoins. Même s'il y avait de la place, il y en a qui n'auraient pas accès.

3010

Il y a des gens qui sont barrés de certaines ressources, il y a des gens qui fonctionnent plus ou moins bien dans certains cadres, donc il faut avoir... Quand on parle de différentes façons de répondre aux besoins, c'est ça, c'est avoir différents services, aussi, avec différentes approches, parce que tout ne fonctionne pas pour tout le monde.

3015

**M. DENIS LECLERC :**

3020 O.K., merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

3025 Ça va?

**Mme ÉMILIE ROBERGE :**

3030 Je rajouterais finalement qu'il y a des gens aussi qui préfèrent, justement, aller rester dans leur campement où ils vont avoir cette autonomie-là et ce sentiment de communauté là, plutôt que d'aller dans des refuges ou des ressources qui peuvent parfois aussi être super infantilisantes pour des personnes qui sont adultes.

**M. DENIS LECLERC :**

3035 On nous a aussi parlé d'un sentiment, aussi précaire que ça puisse paraître, de chez soi.

**Mme ÉMILIE ROBERGE :**

3040 Certainement.

**M. DENIS LECLERC :**

3045 Versus, justement, l'itinérance, de se promener partout là. Un chez-soi, pas très confortable aux yeux de de la plupart des gens, mais pour certains, c'est leur chez-soi.

**Mme ÉMILIE ROBERGE :**

Tout à fait. Puis c'est plus confortable que d'autres options, en effet.

**LA PRÉSIDENTE :**

3050

Donc, on peut comprendre l'élément aggravant du traumatisme d'un démantèlement.

**Mme ÉMILIE ROBERGE :**

3055

Oui, oui, ça précarise les gens, c'est... des événements anodins. C'est ton chez-toi qui est défait et jeté dans une benne à ordures.

**LA PRÉSIDENTE :**

3060

Merci beaucoup. Très, très clair. Alors, bonne continuation

**Mme ÉMILIE ROBERGE :**

3065

Merci.

**M. DENIS LECLERC :**

Merci.

3070

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, nous allons dans quelques instants recevoir la personne représentant l'organisme Dans la rue, Marie-Noëlle L'Espérance.

3075

Alors, nous recevons madame Marie-Noëlle L'Espérance, de l'organisme Dans la rue, et vous êtes accompagnée de deux personnes que vous allez nous présenter ou qui vont se présenter elles-mêmes.